

Annexe n°1 : Document explicatif des types de stage

STAGES	Type 1 : Observation et initiation	Type 2 : Pratique accompagnée	Type 3 : Pratique en responsabilité
Degrés	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> degré	4 <sup>e</sup> année et 3 <sup>e</sup> degré	3 <sup>e</sup> degré
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> <li>Découvrir un ou plusieurs métier(s) pour définir ou préciser un projet de formation;</li> <li>S'initier à des activités professionnelles et/ou à la vie professionnelle;</li> <li>Cibler ses intérêts.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Découvrir le monde professionnel;</li> <li>Approfondir son projet de formation;</li> <li>Confirmer son choix professionnel;</li> <li>Mettre en œuvre les compétences qu'il a acquises à l'école en participant au processus de production.</li> </ol>	Permettre à l'élève d'acquérir et de perfectionner la maîtrise du métier complémentairement aux savoirs, compétences et aptitudes professionnels enseignés à l'école.
Durées	4 semaines max. / degré	4 <sup>e</sup> → 4 semaines max. 7 <sup>e</sup> → min: 4 s. / max: 12 s.	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> → min: 4 s. / max: 15 s.
Activités	<ol style="list-style-type: none"> <li>Participation à des essais et démonstrations.</li> <li>Assistance à des activités de production;</li> <li>Rencontre avec des membres du milieu professionnel;...</li> </ol> <p><b><u>Aucune participation au travail!</u></b></p>	Exécution de tâches de plus en plus complexes en fonction du programme d'études, sous la guidance rapprochée du milieu professionnel.	Exécution, en autonomie, des tâches de plus en plus complexes en fonction du programme d'études, sous la supervision du milieu professionnel.
Prise en charge	Milieu professionnel (ou CDC – CDR – CTA)	Milieu professionnel	Milieu professionnel
Degré d'autonomie	Faible	Modéré	Elevé
Horaires	Horaire scolaire (sauf exceptions justifiées par le métier ou le milieu professionnel)	Horaire du milieu professionnel Stages autorisés pendant les congés scolaires (décision du conseil de classe)	Horaire du milieu professionnel Stages autorisés pendant les congés scolaires (décision du conseil de classe)
Aspects financiers	Sans objet	Stage gratuit et sans rémunération (indemnités pour frais réellement exposés et libéralités possibles dans le respect sur la loi sur le travail – A mentionner dans la convention de stage)	Stage gratuit et sans rémunération (indemnités pour frais réellement exposés et libéralités possibles dans le respect sur la loi sur le travail – A mentionner dans la convention de stage)
Suivis assurés par l'établissement	Au moins 1 jour sur 2 sous forme de visites, coups de téléphone, échanges de courriels...	Au moins 2 fois par semaine sous forme de visites, coups de téléphone, échanges de courriels...	Au moins 2 fois par semaine sous forme de visites, coups de téléphone, échanges de courriels...
Types d'évaluation dans l'établissement scolaire	Formative (en collaboration avec le milieu professionnel)	Formative et/ou certificative (en collaboration avec le milieu professionnel) L'évaluation peut être réalisée sur le lieu de stage !	Formative et/ou certificative (en collaboration avec le milieu professionnel) L'évaluation peut être réalisée sur le lieu de stage !